



échec scolaire pour mon fils suite à une mauvaise décision d'un J

Par **LMK**, le **08/10/2014** à **13:53**

Bonjour

Divorcé depuis 4 ans , Un bon à rien de J.A.F du T.I.G AIX-EN-PROVENCE VANDERMAESSEN à trouvé le moyen de donner la garde de notre fils à sa mère .alors que celle-ci travaille entre 8h à 9h par jour et notamment tous les mercredi et vacances scolaires pour une Associations des Crèches . Alors qu'étant à la retraite je m'en suis occuper de l'age de 2ans à 9ans ,preuve à l'appui . Celui-ci étant en 5ème à eu des résultats déplorables de plus ne fait pas de devoir à la maison ,il passe son temps à jouer . il viens passé en 4ème . Sa mère étant malgache ne s'occupe pas de lui de plus elle n'en à pas le niveau . Serait possible de me conseiller ou m'adresser pour un suivi social afin de l'aider pour ses études . Moi à la suite de se divorce je suis à l'étranger jusqu'en Mars . Ne me conseillez pas de Juges cela et inutiles la plupart sont des nuls .Merci de me comprendre
Bien cordialement

Par **moisse**, le **09/10/2014** à **11:34**

Bonjour,

Vous comprendre c'est bien beau, mais si vous entendez contester (légitimement peut-être) l'autorité parentale et la garde de l'enfant ordonnées par jugement, vous ne pourrez pas éviter le recours à cette même justice pour obtenir un nouveau jugement.

Par **LMK**, le **10/10/2014** à **09:28**

merci mais se n'est pas nécessaire de faire de l'esprit